

# Programme

## OBJECTIF

Le bilan de compétences est envisagé dans le cadre d'une interrogation de la personne en activité sur sa situation professionnelle, soit pour confirmer son choix, soit pour réinterroger la suite de sa carrière. Il est organisé en **trois phases**, au terme desquelles une synthèse écrite des résultats est remise à l'intéressé.

### 1. PHASE PRÉLIMINAIRE : **Analyse de la demande**

- Présenter la structure JE CONSTRUIS MON AVENIR « JCMA » et le consultant avec lequel le bilan va se dérouler ;
- Analyser la demande et les besoins du bénéficiaire ;
- Informer le bénéficiaire des conditions et des modalités de déroulement, des méthodes et techniques mises en oeuvre ;
- Confirmer l'engagement et la volonté du bénéficiaire ;
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et aux besoins ;
- Etablir une durée et un planning prévisionnel.

### 2. PHASE INVESTIGATION : **Construction et pertinence du projet professionnel**

- Analyse du parcours de vie, le parcours scolaire et l'expérience professionnelle ;
- Analyse de la personnalité, des motivations et des centres d'intérêt, des atouts, les axes de progrès et les freins ;
- Repérage et analyse des ressources mobilisables, des compétences et des compétences transférables ;
- Repérage des pistes d'évolutions professionnelles ;

Ces analyses sont conduites et menées par le consultant.

Le travail se poursuit le cas échéant par des **tests psychotechniques** Central Test, MBTI, RIASEC si besoin.

- Envisager un secteur, un métier, IMT (information du marché du travail) Immersion facilitée, Diagorienté (plateforme découvrir un métier)
- Définir un ou des projets professionnels avec des propositions concrètes d'évolution ou de réorientation professionnelle ;
- Analyser la faisabilité de ces projets en tenant compte des contraintes personnelles et des contextes économiques régionaux ou nationaux ;
- Réaliser des enquêtes métiers auprès de professionnels afin de valider l'attrait et la faisabilité du ou des projets.

### 3. PHASE DE CONCLUSION : **Présentation d'un document de synthèse**

- Élaboration et analyse du projet professionnel ou des perspectives d'évolution ;
- Construction d'un plan d'actions réaliste et réalisable ;
- Co-construction et remise d'un document de synthèse récapitulant les différentes étapes de l'accompagnement et des résultats détaillés ;

Le bilan de compétence dure **24 heures échelonnées sur plusieurs semaines.**

Nos consultants *connaissent les caractéristiques socio-économiques du territoire, les secteurs clés qui recrutent, le monde de l'entreprise et les dispositifs de formation professionnelle.*

Le Bilan vous permettra :

- **D'explorer et valoriser** des *compétences personnelles et professionnelles, des aptitudes et des motivations* ;
- De **définir** un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- **D'utiliser les atouts mis en lumière** comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière ;
- Une **analyse de la faisabilité du projet en tenant compte des besoins socio-économiques du territoire de vie et d'activité de la personne** ;
- De pouvoir **échanger en toute transparence** sur vous, vos projets, vos envies ;
- De **prendre du recul** vis à vis de votre situation actuelle et votre environnement affectif ;
- De pouvoir vous **investir** dans un travail objectif de réflexion sur votre parcours et votre avenir ;
- De **travailler sur vos motivations, vos valeurs, vos atouts, vos points d'amélioration** ;

Le document de synthèse et les résultats détaillés sont remis et commentés au bénéficiaire du bilan. Ce document est *strictement personnel et confidentiel.*

Un entretien de suivi est proposé 6 mois après la fin du bilan pour faire le point avec le bénéficiaire sur sa situation.